

• (1405)

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, la date limite du 15 octobre, politiquement artificielle, que la ministre de la Santé a imposée aux provinces approche à grand pas.

Pourquoi a-t-on imposé cette date limite? Parce que certaines provinces ont osé réformer leur système de santé au mieux des intérêts de leurs habitants en leur offrant un choix. L'Alberta, par exemple, qui s'est attaquée aux problèmes chroniques de son système de santé, pourrait être pénalisée au point de perdre sept millions de dollars par année.

Or, certains indices font penser que la ministre est peut-être en train de revenir sur son décret initial. Des hauts fonctionnaires de son ministère ont déclaré que le 15 octobre n'était que la date à laquelle ils établiront si certaines provinces ont enfreint les dispositions de la Loi canadienne sur la santé. Les sanctions financières ne seraient peut-être imposées que quelques mois plus tard.

Il est clair que la ligne tracée dans le sable par la ministre est effacée par le vent de réforme et d'innovation soulevé par le besoin de renouveau du fédéralisme canadien.

* * *

WATERLOO

M. Andrew Telegdi (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que les autorités de Waterloo, au Québec, et celles de Waterloo, en Ontario, ont décidé de jumeler officiellement leurs villes respectives.

Le jumelage a pour objet de promouvoir les échanges à caractère social, culturel, économique, historique et sportif afin de renforcer les liens d'amitié existants et de fournir un cadre pour les échanges mutuellement bénéfiques d'information et d'expériences.

Les représentants des deux villes de Waterloo se sont d'abord rencontrés à Ottawa lors des audiences de la Commission Spicer, auxquelles j'ai eu l'honneur de participer à titre de conseiller municipal.

Les autorités de la ville ontarienne de Waterloo recevront leurs homologues québécois en fin de semaine à l'occasion de l'Oktoberfest, le plus grand festival de type bavarois tenu à l'extérieur de Munich. Lundi, Jour de l'Action de grâce, les maires des deux villes participeront au défilé de l'Oktoberfest qui sera télédiffusé à l'échelle nationale.

Nous félicitons les maires, Bernard Provencher et Brian Turnbull, ainsi que leurs conseils municipaux respectifs et les habitants des deux villes, de promouvoir la bonne volonté et la bonne entente entre Canadiens.

Mon collègue de Kitchener et moi invitons tous les députés à la Chambre et tous les Canadiens à venir dans la région de Kitchener-Waterloo à l'occasion de l'Oktoberfest.

Article 31 du Règlement

[Français]

LE CHEF DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, hier le chef séparatiste de l'Action démocratique du Québec a demandé aux Québécois et aux Québécoises d'appuyer son projet de séparation du Québec parce que, dit-il, ce projet est basé sur la même approche que la révolution du bon sens de Mike Harris.

Cette déclaration du chef adéquate contredit ouvertement les récents propos tenus par le chef du PQ concernant le nouveau gouvernement ontarien. On se rappelle que le chef péquiste a récemment déclaré au quotidien *Le Soleil*, et je le cite: «Ralph Klein et Mike Harris n'ont pas pris le taureau par les cornes, ils ont pris le public par les cornes.»

Le camp du oui doit cesser d'ajouter à la confusion et aux contradictions qui entourent le référendum et l'avenir du Québec. Peu importe les virages et les mirages qu'ils inventent, la population sait bien que le véritable enjeu, c'est la séparation du Québec. Le 30 octobre, ce sera non.

* * *

LE CHEF DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC

M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président, la déclaration du chef séparatiste de l'Action démocratique du Québec concernant un Québec indépendant calqué sur le modèle ontarien de Mike Harris ne fait pas que contredire son patron, le chef du Parti québécois. Par sa déclaration il écorche tout autant le chef du Bloc québécois.

En effet, le chef de l'opposition officielle a déjà déclaré que l'approche et les intentions du gouvernement conservateur de l'Ontario ne peuvent s'appliquer au Québec, et je le cite: «Ça m'inquiète et plusieurs personnes au Québec craignent ce genre de société.»

Il apparaît de plus en plus évident que les trois chefs du oui ne peuvent pas s'entendre entre eux sur le genre de société qu'ils souhaitent offrir aux Québécois et Québécoises. La population du Québec est très sensible à ce genre de contradictions et c'est pourquoi elle choisira de rester dans le Canada en votant non le 30 octobre prochain.

* * *

LE DOLLAR CANADIEN

M. Réjean Lefebvre (Champlain, BQ): Monsieur le Président, il est curieux de constater que certains tenants du non remettent toujours en question la possibilité pour un Québec souverain d'utiliser le dollar canadien. La décision d'un pays souverain de déterminer quelle monnaie a cours légal sur son territoire ne revient qu'à ce pays et à personne d'autre. Même les États-Unis n'ont aucun contrôle sur les transactions faites avec leur monnaie à l'extérieur de leurs frontières. Bien plus, il faut